



Memorandum

5595-5 (CFMWS/DFIT)

12 July 2016

Dist List

FITNESS TESTING INSTRUCTIONS

Refs: A. D HR OPS Instruction. EXPRES Test Incentive Level Bona Fide Occupational Requirement. 2006
B. 1543-1 (DFIT). Memo EXPRES Test Incentive Level for PSP Fitness Personnel. 16 Jan 2015
C. FORCE Operations Manual, 2nd Edition. April 2016

Purpose

1. The purpose of this letter is to provide interim guidance for the conduct of Fitness Testing for PSP Fitness personnel.

Background

2. In leadership driven organizations such as the CAF, it is instilled at every level of the CAF that leading by example is fundamental to leadership in the CAF. One area where PSP staff must be recognized as leaders is in the area of delivering quality fitness programming. Having PSP Fitness staff leading from the front will not only emulate the leadership qualities recognized by the CAF, it will also bring recognition and credibility to our PSP Division.

Note de service

5595-5 (SBMFC/DCP)

Le 12 juillet 2016

Liste de distr

DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE

Réf. : A. Directive des ressources humaines. Niveau d'encouragement du test EXPRES – Exigence professionnelle justifiée. 2006
B. 1543-1 (DCP). Note de service Niveau d'encouragement du test EXPRES pour le personnel du conditionnement physique des PSP. 16 janvier 2015
C. Manuel d'instructions FORCE, 2^e édition. Avril 2016

Objectif

1. Cette lettre a pour but de donner des directives provisoires quant à l'évaluation de la condition physique du personnel du conditionnement physique des PSP.

Contexte

2. Au sein d'organisations axées sur le leadership comme les FAC, le principe de montrer l'exemple est ancré à tous les niveaux et est essentiel au leadership. Les membres du personnel des PSP doivent être perçus comme des chefs relativement à la prestation de qualité de programmes de conditionnement physique. Si les membres du personnel du conditionnement physique des PSP prennent les rênes, les compétences des FAC en matière de leadership seront égalées et la Division des PSP bénéficiera de reconnaissance et de crédibilité.

3. Since 2006, PSP fitness personnel responsible for leading fitness to the CAF were required to achieve the incentive exempt on the CF EXPRES Standard. Based on annual CAF Human Resource Management System (HRMS) data, prior to the implementation of the FORCE Program, 45-50% of CAF personnel who completed the CF EXPRES evaluation attained the incentive level. As such, requiring staff to achieve the incentive level provided a level of confidence that our PSP personnel were able to lead group fitness programming.

3. Depuis 2006, on demande aux membres du personnel du conditionnement physique des PSP qui offrent des services de conditionnement physique aux FAC d'atteindre le niveau d'exemption par mesure d'encouragement au test EXPRES FC. Selon des données annuelles recueillies à partir du Système de gestion des ressources humaines (SGRH) des FAC, avant la mise en œuvre du programme FORCE, 45 % à 50 % des membres des FAC qui avaient participé à l'évaluation EXPRES FC ont atteint le niveau d'encouragement. Ainsi, le fait d'exiger l'atteinte du niveau d'encouragement nous a donné la confiance nécessaire pour remettre la prestation de cours de conditionnement physique en groupe entre les mains des membres du personnel des PSP.

Updating Our Approach

4. The use of the CF EXPRES incentive level for our Fitness personnel served us well for many years but given the adoption of the FORCE Program in 2013, the CF EXPRES no longer reflects present day CAF realities. As such I have directed the DFIT Human Performance Team to develop a Physical Employment Standard (PES) for Fitness Staff. Such a task is time consuming and until the DFIT Human Performance team has completed their research work, I am directing that the FORCE Evaluation Fitness Profile replace the CF EXPRES evaluation as the interim annual fitness test for PSP fitness personnel.

Notre nouvelle approche

4. Le recours au niveau d'encouragement EXPRES FC auprès de notre personnel du conditionnement physique nous a été bénéfique pendant de nombreuses années, mais depuis l'adoption du programme FORCE en 2013, le test EXPRES FC ne reflète plus la réalité des FAC. C'est pour cette raison que j'ai demandé à l'équipe de recherche en performance humaine de la DCP d'établir une norme physique relative à l'emploi visant le personnel du conditionnement physique. L'accomplissement d'une telle tâche prend beaucoup de temps et en attendant que l'équipe de recherche en performance humaine de la DCP termine son travail, je demande que le profil de la condition physique FORCE remplace l'évaluation EXPRES FC à titre de test annuel provisoire de la condition physique du personnel de conditionnement physique des PSP.

- | | |
|--|---|
| <p>5. Starting in FY 2016/17 staff employed in the following positions are required to achieve and maintain the minimum level of bronze within the FORCE Fitness Profile:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Fitness Leader; b. Fitness and Sport Instructor; c. Fitness Coordinator; d. Fitness, Sport and Recreation Coordinator (does not apply to Sports and Recreation Coordinator); e. Physical Exercise Specialists; f. Regional Adapted Fitness Specialists; g. Physical Educator at RMC; h. Strength and Conditioning Specialist; i. PSP Training Specialists; and j. Any other PSP personnel teaching fitness classes or leading fitness evaluations. <p>6. Those who fail to achieve the bronze level will be required to meet with their immediate supervisor to discuss the FORCE Profile testing results, and develop a plan to address any areas of fitness which may require improvement. Deficiencies should be reflected on staff</p> | <p>5. À compter de l'année financière 2016-2017, les membres du personnel occupant les postes suivants devront atteindre et maintenir au minimum le niveau bronze dans leur profil de la condition physique FORCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Instructeur de conditionnement physique; b. Moniteur de conditionnement physique et de sports; c. Coordonnateur du conditionnement physique; d. Coordonnateur du conditionnement physique, des sports et des loisirs (ne s'applique pas au coordonnateur des sports et des loisirs); e. Spécialistes de l'exercice physique; f. Spécialistes régionaux du conditionnement physique adapté; g. Éducateur physique au CMR; h. Spécialiste de l'entraînement en force et du conditionnement physique; i. Spécialistes de la formation des PSP; j. Tout autre membre du personnel des PSP qui donne des cours de conditionnement physique ou qui réalise des évaluations de la condition physique. <p>6. Les membres qui n'ont pas atteint le niveau bronze devront rencontrer leur superviseur immédiat pour discuter de leurs résultats à l'évaluation du profil FORCE et établir un plan visant à corriger les aspects du conditionnement physique qui doivent être perfectionnés. Les faiblesses relevées doivent</p> |
|--|---|

personnel's annual talent performance review as part of the manager's observation section and monitored accordingly. Those who score below average when compared to the national average should meet with their immediate supervisor to discuss fitness areas which warrant improvement.

être incluses dans l'évaluation annuelle du rendement du membre du personnel, à la section des remarques du gestionnaire, et doivent faire l'objet d'un contrôle adéquat. Les membres dont le résultat est inférieur à la moyenne nationale doivent rencontrer leur superviseur immédiat pour discuter des aspects du conditionnement physique qui doivent être améliorés.

7. It is also recommended that the following personnel also achieve and maintain the bronze level on the fitness Profile:
 - a. Manager Fitness Sport and Recreation; and
 - b. DFIT Delivery Team.
 8. The report included in annex A provides results from FORCE Evaluations completed during the Fitness Profile Training last fiscal year. These results serve as a baseline measure, and while results are positive, there is clearly room for improvement. The results are stratified by:
 - a. overall PSP result (Annex 1a);
 - b. result by regions (Annex 1b);
 - c. result by individuals (Annex 1c); and
 - d. result by your Base/Wing (Annex 1d and 1e).
 9. For FY 2016/17 I expect our overall results to fall within the Gold level (Annex 1a) and for each base and wing to achieve a minimum Silver level score.
7. Il est aussi recommandé que les membres du personnel suivants atteignent le niveau bronze du profil de la condition physique :
 - a. Gestionnaire du conditionnement physique, des sports et des loisirs;
 - b. Membres de l'équipe de prestation des programmes de la DCP.
 8. Le rapport présenté à l'annexe A donne les résultats des évaluations FORCE réalisées dans le cadre de la formation sur le profil de la condition physique de la dernière année financière. Ces résultats servent de référence et, bien qu'ils soient positifs, on peut manifestement faire mieux. Les résultats sont répartis de la manière suivante :
 - a. résultats globaux des PSP (annexe 1a);
 - b. résultats par région (annexe 1b);
 - c. résultats individuels (annexe 1c);
 - d. résultats par base/escadre (annexes 1d et 1e).
 9. Pour l'année financière 2016-2017, je m'attends à ce que les résultats globaux atteignent le niveau or (annexe 1a) et que chaque base et escadre obtienne au minimum une note de niveau argent.

10. Fitness and Sports Managers are asked to submit the fitness results of all applicable staff to the Canadian Armed Forces Fitness Programs Coordinator by 31 March 2017. Personnel are required to follow the protocols and procedures outlined in the FORCE Ops Manual. Group results will be shared.

10. Nous demandons aux gestionnaires du conditionnement physique et des sports de remettre les résultats de la condition physique de tous les membres du personnel concernés au coordonnateur des programmes de conditionnement physique des Forces armées canadiennes au plus tard le 31 mars 2017. Le personnel doit suivre le protocole et les procédures énoncés dans le Manuel d'instructions FORCE. Les résultats de groupe seront rendus publics.

Conclusion

11. Fitness of our Fitness personnel is both an individual and divisional responsibility in which I expect us to set the example for the CAF. Should you require further information or clarification please contact Richard McKie, National Physical Fitness Manager at (613) 996-6304 or richard.mckie@forces.gc.ca.

Conclusion

11. La condition physique des membres du personnel du conditionnement physique relève de la responsabilité de chaque individu et de chaque division qui, je l'espère, saura donner l'exemple au sein des FAC. Pour obtenir de plus amples renseignements ou des éclaircissements, veuillez communiquer avec Richard McKie, gestionnaire national du conditionnement physique, au 613-996-6304 ou à l'adresse richard.mckie@forces.gc.ca.

Le vice-président supérieur des Programmes de soutien du personnel
Services de bien-être et moral des Forces canadiennes,



Peter Atkinson
Senior Vice President Personnel Support Programs
Canadian Forces Morale and Welfare Services

Annexes (page 6)

Annexes (page 6)

Annexes (cont'd)

Annex 1a Overall PSP Result
Annex 1b Result by Regions
Annex 1c Result by Individuals
Annex 1d Result by your Base/Wing
Annex 1e Result by your Base/Wing

Dist List

Action

Senior Managers PSP

Information

D PSP Ops
DFIT
DHR
Sr F&S Mgr
Senior Manager, Human Performance
CAF Fitness Manager
Manager Fitness, Sports & Recreation

Annexes (suite)

Annexe 1a Résultats globaux des PSP
Annexe 1b Résultats par région
Annexe 1c Résultats individuels
Annexe 1d Résultats par base/escadre
Annexe 1e Résultats par base/escadre

Liste de distr

Exécution

Gestionnaires supérieurs des PSP

Information

Directeur des opérations des PSP
DCP
DRH
Gestionnaire supérieur du conditionnement
physique et des sports
Gestionnaire supérieur de la performance
humaine
Gestionnaire du conditionnement physique des
FAC
Gestionnaire du conditionnement physique, des
sports et des loisirs

ANNEX 1a/ANNEXE 1a

Fitness Profile: Average for PSP/Profil du conditionnement physique: Moyenne pour PSP



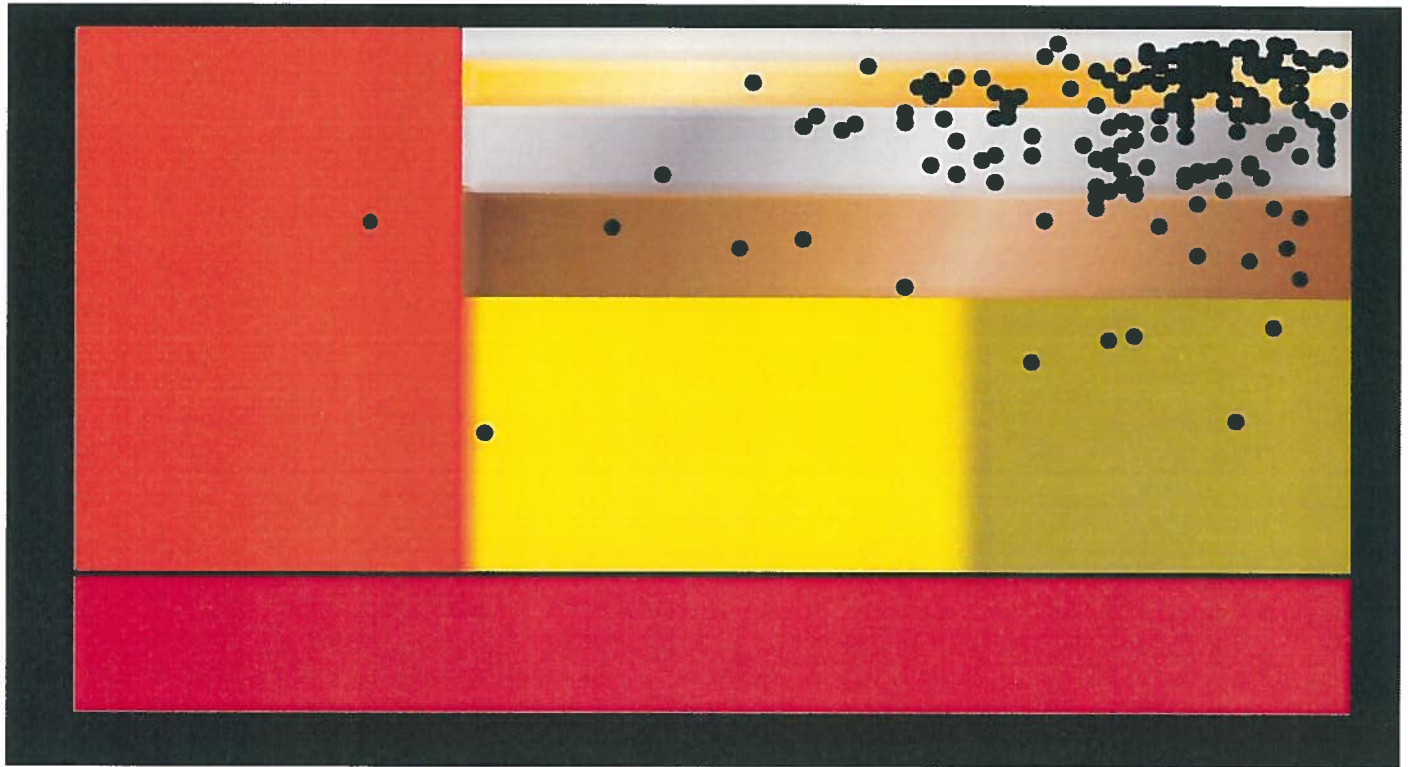
ANNEX 1b/ANNEXE 1b

Fitness Profile: Region/Profil de conditionnement physique: Région



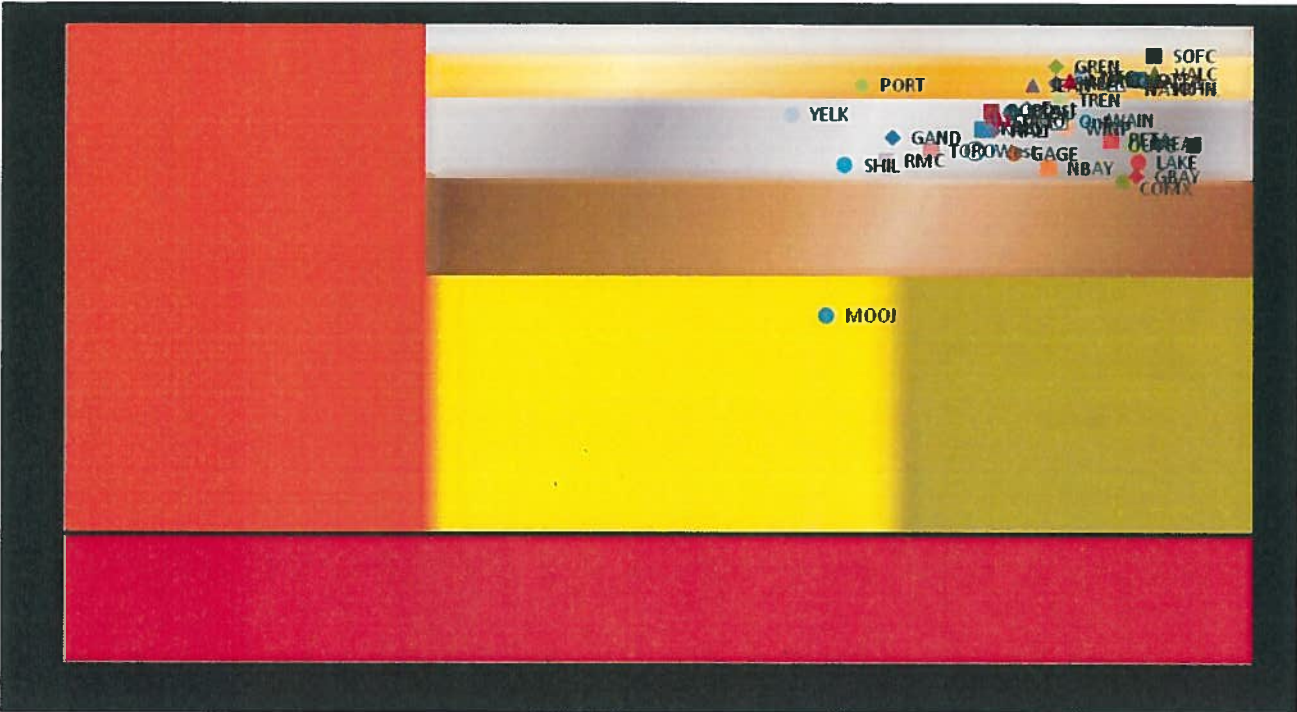
ANNEX 1c/ANNEXE 1c

Fitness Profile: PSP Individuals/Profil de conditionnement physique: PSP individuel



ANNEX 1d/ANNEXE 1d

Fitness Profile: All Bases and Wings/Profil de conditionnement physique: Base/escadre



ANNEX 1e/ANNEXE 1e

Fitness Profile: Incentive

